

*Remplacement du mazout—Loi*

En fait, ce mouvement de l'OPEP a poussé tous les pays à tenter, tout d'abord, d'une part, de trouver des nouvelles sources de pétrole conventionnelles, c'est-à-dire à accélérer la prospection de façon à tenter de trouver d'autre pétrole; d'autre part, cela a aussi, en grande partie, poussé les pays à chercher des sources d'énergie alternative de façon à pouvoir se défendre contre cette augmentation de coût de pétrole. Ici, au Canada... et on se rappellera de deux grands projets, on a tenté de développer les sables bitumineux. On remarque, cependant, aujourd'hui, que, étant donné les prix mondiaux du pétrole qui fluctuent de la hausse à la baisse, les projets qui semblaient prometteurs dans le domaine de l'exploration des sables bitumineux ont connu un arrêt et un recul. On n'est plus certain maintenant avec des prix plus bas que l'on peut exploiter ces sources d'énergie. Quelle a donc été la réaction la plus logique des pays consommateurs de pétrole qui tentaient de se protéger ainsi contre des fluctuations de prix provenant de l'étranger? La réaction la plus logique a été de réduire la demande afin d'avoir moins besoin de consommer et surtout aussi afin de forcer une baisse des prix du pétrole sur les marchés mondiaux.

Et je me rappelle très bien moi-même avoir participé à des réunions avec des représentants des pays de l'OCDE à Paris il y a deux ans, et je me rendais compte que les pays industrialisés, ceux qui consomment le plus de pétrole, tentaient de grouper des projets en vue d'essayer de faire face à cette menace d'être à la merci de l'OPEP pour ce qui est des prix du pétrole et des quantités d'approvisionnement. Et revenait constamment sur le tapis l'arme essentielle, l'arme la plus forte contre cette anarchie du marché des produits pétroliers qui était de réduire la demande. C'est ce qu'ont fait, avec beaucoup de succès, la plupart des pays industrialisés. Et il est important de réaliser que, au Canada, les programmes qui, entre autres, ont bien contribué à abaisser la consommation étaient le Programme d'isolation thermique des résidences canadiennes ainsi que le Programme de remplacement du mazout qui se sont additionnés à des normes canadiennes visant à abaisser la consommation des véhicules sur la route. Tout cela, finalement, a fini par produire toute cette coordination à l'échelle de pays consommateurs de pétrole, cela a fini par produire la situation intéressante actuelle, c'est-à-dire une relaxation des prix sur le plan mondial qui a été accélérée et aidée, évidemment, par l'arrivée du pétrole de la mer du Nord sur le marché mondial en grande quantité. Mais il reste un point: il est essentiel, au cours des prochaines années, que tous les pays qui consomment du pétrole en grande quantité mettent de l'avant des politiques visant à contrôler la consommation des produits pétroliers.

De plus, il est regrettable que le gouvernement tente maintenant d'abolir ces programmes avant leur date anniversaire, avant la date à laquelle ils devaient se terminer. Cela me semble abdiquer relativement à des mesures essentielles que tous les pays industrialisés et consommateurs de pétrole doivent prendre pour s'assurer que la consommation de pétrole à travers le monde est réduite à un minimum acceptable.

Cependant, la mise au rancart de ces programmes à une date prématurée causera, évidemment, d'autres ennuis. Ces programmes ont été un avantage extraordinaire pour tous les consommateurs canadiens; la preuve étant que les demandes de subventions n'ont pas cessé d'affluer au ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources qui octroie ces subventions; la preuve étant qu'il y a des retards à isoler les maisons, qu'il y a

des retards à réussir à changer les fournaies de ceux qui veulent se convertir du mazout au gaz ou à d'autres sources d'énergie. C'est donc que le programme connaît un succès énorme et, à mon avis, c'est là une preuve à sa face même que le projet de loi C-24 ne répond pas aux attentes des Canadiens. Ce que les Canadiens veulent, c'est que ces programmes continuent. C'est la raison, d'ailleurs, pour laquelle les demandes ne cessent d'affluer au ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

Je représente, monsieur le Président, une circonscription du centre-ville de Montréal, où la moyenne de revenu est loin d'être élevée, où les gens sont affligés chaque année en vivant dans des maisons anciennes qui ont souvent entre 60 et 100 ans d'existence, lesquelles sont mal isolées, et où les gens gèlent l'hiver, paient trop cher pour chauffer de toute façon leur logement, et ont de la difficulté à payer des sommes d'argent.

Ce programme-là est extrêmement populaire dans la région du pays que je représente, car, non seulement il permet aux gens d'économiser des sommes considérables... De vieilles maisons qui existent dans le sud de Montréal, monsieur le Président, ne sont pas isolées du tout. À l'époque où elles ont été construites, cela n'existait pas. Et aujourd'hui on se rend compte que, en amenant ces maisons-là au niveau d'isolation des normes de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, ce que l'on fait, en général, c'est couper de moitié la facture de chauffage. Il s'agit donc là d'un avantage considérable pour les résidents de ces vieux logements, pour des consommateurs.

Et je ne veux pas passer sous silence aussi le fait que, une fois que cette isolation a été faite avec l'aide des subventions du gouvernement, une fois que les coûts de chauffage sont moins élevés d'une année à l'autre, le confort augmente. Ces gens-là vivent dans des résidences plus salubres, parce que plus chaudes l'hiver, parce que mieux isolées, parce que mieux calfeutrées.

Ce programme a un succès considérable pour les raisons que je viens d'expliquer et les usagers canadiens de ce programme sont «réveillés» et se rendent compte que ce programme est nécessaire. Et c'est la raison pour laquelle, lorsqu'on retourne dans nos circonscriptions en fin de semaine, on se fait demander par les gens: Tentez de lutter avec le plus de force possible, le gouvernement ne peut pas mettre ces programmes au rancart maintenant. Il doit les continuer.

C'est d'ailleurs la raison pour laquelle notre parti s'oppose au projet de loi C-24. Nous croyons qu'il s'agit là d'une mauvaise décision.

N'oublions pas que le consommateur, le citoyen, qui a bénéficié d'une subvention en vertu de ces programmes, qui a isolé sa maison, ou qui a changé son système de chauffage pour ne plus dépendre du pétrole, s'assure une protection à long terme, une protection en fait éternelle, tant que la maison va durer, contre des hausses de prix des produits pétroliers. Il s'agit donc d'une police d'assurance. Les gens sont conscients des garanties que l'isolation ou la conversion à d'autres sources d'énergie leur apporte.

Monsieur le Président, j'ai d'autres questions à poser au gouvernement.

Que ferons-nous des réserves de gaz énormes que nous avons dans l'Ouest et dans le Grand-Nord en particulier? Elles sont là; elles nous permettent une sécurité d'approvisionnement en